Communiqué de presse
Janvier 2022

Un nouveau logiciel de chiffrage arrive chez ZeCarrossery & ZePare-Brise

AVEC DIVA, UN GAIN DE TEMPS POUR NOS PROFESSIONNELS

Lucie et Laura Marie fondatrices ZeCarrossery & ZePare-Brise
et Olivier Iacazzi développeur

Le Groupe Lacour, spécialiste des solutions digitales pour professionnels de l'après-vente automobile, a ouvert les portes de ses technologies de chiffrage aux carrossiers ZeCarrossery & ZePare-Brise. Avec un accès rapide via notre intranet, ils pourront optimiser leur temps de travail.

Ce nouveau partenariat, fruit d'un an de travail entre les deux entreprises, répond parfaitement aux besoins des carrossiers en apportant une solution performante et facilement accessible aux professionnels qui ne sont pas encore équipés d'un logiciel de chiffrage. Ce concept innovant qui centralise tous les outils sur une seule et même plateforme – l'intranet ZeCarrossery – permet de réduire les délais et de maîtriser le coût des sinistres. Pour nos ZeCarrossiers qui étaient déjà équipés de l'outil Diva du groupe Lacour, notre partenariat va simplifier les choses, puisqu'ils auront désormais un accès direct par l'intranet de notre enseigne. Cette solution unique évitera des manipulations inutiles entre plusieurs interfaces.

Concrètement, ça fonctionne comment ?

En créant un nouveau prospect ou un dossier dans son intranet ZeC ou ZeP, chaque carrossier aura la possibilité d'accéder au logiciel Diva pour réaliser le chiffrage d'un sinistre, en carrosserie ou en vitrage. Tout est simple et intuitif. En quelques clics, grâce à un éclaté en 3D du véhicule, le chiffrage est réalisé avec précision. Il est calculé grâce aux données fournies par les constructeurs mais peut être aussi modifié pour s'adapter aux particularités des offres de notre enseigne.

Le chiffrage est alors intégré systématiquement dans le dossier ZeCarrossery et permet un calcul automatique du montant de l'offre sélectionnée : franchise remboursée, carte carburant ou remise commerciale. Le carrossier peut ensuite remettre au client des documents chartés, en mains propres, par sms ou par mail.

Création de forfaits sur-mesure

Pour accéder à cette nouvelle solution, les adhérents ZeCarrossery & ZePare-Brise bénéficient de tarifs préférentiels, négociés exclusivement pour eux.

Cinq forfaits sur-mesure ont été créés : à partir de 50 € HT par mois pour 10 chiffrages mensuels et jusqu'à 157 € HT par mois pour un nombre illimité de chiffrages. Pour l'accès au service 10€ par mois seront ajoutés par utilisateur.

Ce partenariat innovant nous donne une fois de plus l'occasion de mettre le travail des carrossiers dans la lumière en rendant le métier toujours plus moderne et efficace.

Des phases de test depuis le début de l'année 2021

C'est en discutant avec un de nos ZeCarrossiers, Abdé Gossin, installé à Evreux (27), au sujet du chiffrage des chantiers que nous avons décidé de rencontrer en janvier 2021 l'équipe du Groupe Lacour. Notre objectif : apporter de la simplicité dans le quotidien de nos adhérents grâce à une réelle maîtrise des coûts, à une meilleure qualité de service et à une réactivité accrue. Fruit d'une étroite collaboration entre le développeur web ZeCarrossery et l'équipe de développeurs du Groupe Lacour, cette nouvelle fonctionnalité a été mise en place après un an de travail intense. L'ergonomie et le design du service ont été pensés par l'équipe marketing ZeCarrossery.